



ANNEXE Chef de Service de la Topographie

I- PROFIL DU POSTE :

- Etre Ingénieur Géomètre Topographe
- Etre classé au minimum a l'échelle 20 (échelle 11 à la fonction public) .

II- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- Avoir une expérience professionnelle de trois (03) ans au minimum dans une Administration publique, collectivité territoriale ou établissement public;

III- COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Dynamisme, motivation et sérieux ;
- Compétences managériales et relationnelles ;
- Capacité d'intégration et de travail en groupe ;
- Faculté d'analyse, synthèse et d'initiative ;
- Autonomie dans l'organisation du travail ;
- Capacité d'encadrement ;
- Qualité rédactionnelle ;
- Sens d'observation, esprit d'écoute et capacité de dialogue ;
- Capacité à gérer les conflits.



IV - DESCRIPTION DU POSTE :

Ce service a pour missions principales de :

- Établir et mettre à jour des cartes topographiques, des restitutions, des fichiers fonciers et des enquêtes parcellaires ;
- Assurer l'exploitation des mappes cadastrales, des restitutions et prises de vues aériennes dans le cadre de la gestion et de la planification urbaines ;
- Assurer l'instruction juridique et topographique des demandes d'autorisation de construire, de lotir et de morceler en vue de garantir la bonne application des dispositions urbanistiques régissant les parcelles de terrains objet de ces demandes ;
- Établir et suivre les arrêtés d'alignement : lancement et suivi des arrêtés d'alignement et de cessibilité, servitudes et emprise des réseaux d'infrastructure (eau, électricité, voirie, égouts,..);